

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

COMPTES D'ACTIF		31 déc 2009	Rappel 2008	Rappel 2007	COMPTES DE PASSIF		31 déc 2009	Rappel 2008	Rappel 2007
	Valeur brute				Dotation d'origine (Art 10 Statuts)		1 327 425,42	1 327 425,42	1 327 425,42
	Valeur amortie				Excédent pour 1/10ème (Art 10 Statuts)		2 523 542,13	2 324 283,30	2 134 871,45
Terrains	15 401 583,77	15 401 583,77	15 036 265,03	14 918 520,27	FONDS DOTATION STATUTAIRE		3 850 967,55	3 651 708,72	3 462 296,87
Immeubles	100 022 440,06	57 034 549,96	56 870 263,07	55 442 450,92	Dons & Legs : Terrains et immeubles		49 166 677,30	48 966 677,30	48 966 677,30
Immeubles & installations	57 486,45	50 171,19	1 548,56	1 858,30	Dons & Legs : Valeurs mobilières		2 017 185,57	2 017 185,57	2 017 185,57
Siège Agencements & installations	94 731,96	35 589,97	8 318,26	14 845,82	Dons & Legs : Dépôts, créances, participations		1 563 687,28	1 563 687,28	1 563 687,28
Siège Mobilier & matériel	326 446,90	326 446,90	338 839,36	333 513,41	Subvent invest affectées (APICIL / Caluire / 2004)		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Travaux en cours	115 902 669,14	43 054 327,35			Apport immobilier (Ste-Marie 01/01/1996)		7 622,60	7 622,60	7 622,60
Total					Boni de confusion SI Ste-Denis (2006)		580 750,53	580 750,53	580 750,53
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					FONDS DOTATION AFFECTEE SANS CONDITION		53 435 923,28	53 235 923,28	53 235 923,28
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (droit bail Ste-Marie)					Dons & Legs : Terrains et immeubles		6 070 578,26	5 820 578,26	5 799 583,26
Titres de participation		4 711,00	4 711,00	4 711,00	Dons & Legs : Participations mobilières		944 316,62	944 316,62	944 316,62
Autres immobilisations financières		51 824,39	51 831,39	53 236,28	FONDS DOTATION AFFECTEE AVEC CONDITIONS		7 014 894,88	6 764 894,88	6 743 899,88
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					REPORT A NOUVEAU		16 684 269,44	14 890 939,93	13 186 233,31
I - ACTIF IMMOBILISE					RESULTAT DE L'EXERCICE		-1 820 316,40	1 992 588,34	1 894 118,47
STOCKS (Fournitures de bureau)		2 398,76	3 252,48	1 852,97	Subventions d'origine publique (net)		240 660,05	269 655,10	284 015,05
Locataires & occupants		659 559,05	671 659,05	528 291,84	Subventions d'origine privée (net)		5 477 545,44	5 840 484,60	6 203 475,61
Locataires sur créances locataires		-404 969,49	-363 584,17	-210 841,28	SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS		5 718 205,49	6 110 139,70	6 487 490,66
Net Locataires et occupants		254 589,56	308 074,88	317 450,56	I - CAPITAUX PROPRES		84 883 944,24	86 646 194,85	85 009 962,47
Régisseurs		59 786,53	77 282,21	62 847,50	Provisions indemnités départ en retraite		43 312,26	43 057,70	55 301,18
Créances sur immobilisations		2 069 603,16	2 525 292,66	1 655 371,58	II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		43 312,26	43 057,70	55 301,18
Créances diverses		175 236,50	180 197,25	139 772,45	Emprunts auprès d'éts financiers		547 625,18	872 989,80	1 206 359,49
Produits à recevoir					Découverts bancaires		2 175,52	33 195,43	
CREANCES ET REALISABLE DIVERS					DETTES FINANCIERES		549 800,70	906 189,23	1 206 359,49
Dexia (Fds Dotation origine = ex SAI St-Charles)		2 559 215,75	3 090 847,00	4 701 482,46	Cautionsnements reçus		149 784,40	115 089,47	112 277,98
Dexia (Dotation fonctionnement services Fondation)		203 181,34	194 655,07	178 175,88	Régies & Locataires - Avoirs		86,02	391,41	
Dexia (Fonds Formation LaSallienne)		2 292 929,60	2 248 802,43	2 173 398,74	Dettes sociales & assimilées		89 237,18	81 126,76	90 251,95
Placement trésorerie (affectée ou à affecter)		1 373 561,74	1 035 301,44	1 005 000,00	Etat - Impôts à payer		26 237,00	34 565,16	33 581,74
Valeurs mobilières de placement (valeur comptable)		18 801 935,69	18 299 608,74	16 847 662,37	Dettes sur immobilisations		137 300,07	168 727,37	199 591,95
Dépréciations sur portefeuilles valeurs mobilières		22 671 608,37	21 778 367,68	20 204 236,99	Entreprises sur travaux en cours		3 419 270,48	3 282 660,98	2 988 883,63
VALEURS MOBILIERES PLACEMENT					"Fonds de Participations sur Maisons de Retraite"		117 465,39	159 574,59	249 047,75
DISPONIBILITES					"Fonds Réserve travaux Maisons Communauté"		1 373 561,74	1 006 035,00	1 005 000,00
II - ACTIF CIRCULANT					"Fonds Formation lasallienne"		3 199 636,25	2 695 719,06	3 018 924,55
Charges constatées d'avance					Autres dettes		31 638,13	37 550,48	90 129,50
III - COMPTES REGULARISATION					Charges à payer		8 544 216,66	7 699 870,65	7 846 266,40
TOTAL ACTIF (I + II + III)		98 233 675,01	97 174 966,52	95 924 255,72	DETTES D'EXPLOITATION		9 094 017,36	8 606 059,88	9 052 625,89
					III - DETTES FINANCIERES ET D'EXPLOITATION		171 712,73	170 563,34	153 833,25
					Loyers et remboursements constatés d'avance		4 040 688,42	1 709 090,75	1 652 532,93
					Loyers d'avance à répartir		4 212 401,15	1 879 654,09	1 806 366,18
					IV - COMPTES DE REGULARISATION		98 233 675,01	97 174 966,52	95 924 255,72

COMPTES DE CHARGES	2009	Rappel 2008	Rappel 2007
60 - ACHATS			
EDF-GDF	3 194,71	4 422,74	1 888,67
Fournitures bureaux et entretien	6 797,60	5 844,88	4 453,92
	9 992,31	10 267,62	6 342,59
Charges locatives & copropriété	77 532,91	60 212,66	74 518,82
Entretien immeubles loués	92 837,87	163 419,68	215 400,59
Entretien agencements & matériels Siège	3 465,18	1 688,04	37 048,83
Maintenance informatique Siège	18 984,87	23 142,29	16 125,36
Assurances immeubles & autres	615 949,67	565 957,61	537 431,58
Documentations & formations	6 157,59	4 342,91	3 466,55
Documents Cadastre & Hypothèques	854,08	605,00	219,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	815 782,17	819 368,19	884 210,73
Honoraires	211 330,79	165 171,86	209 486,39
Frais Déménagement Siège	11 936,08		
Dons & pourboires divers	343,05	150,00	165,00
Déplacements, missions & réceptions	26 430,88	22 654,91	24 652,42
Réunions du Conseil d'Administration	8 226,19	7 726,38	10 738,72
Frais postaux & téléphoniques	8 982,51	8 196,59	6 981,79
Frais sur titres placement	18 162,95	4 334,99	6 172,03
Autres frais bancaires	1 738,69	2 944,03	3 344,51
Cotisations & concours divers	746,49	731,92	885,90
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	287 897,63	211 910,68	262 426,76
Taxe sur salaires	16 037,00	15 762,00	12 856,00
Droits de mutation et d'enregistrement	150 000,00	19 798,63	18 500,00
Impôts locaux & contributions revenus locaux	2 145 186,64	2 006 383,17	2 011 119,23
63 - IMPOTS ET TAXES	2 311 223,64	2 041 943,80	2 042 475,23
Salaires & Congés payés	222 737,05	220 702,53	197 421,31
Charges sociales & Médecine Travail	105 967,81	104 105,39	92 289,29
Personnel par règle Levet	6 864,78	6 822,09	6 604,41
64 - CHARGES DE PERSONNEL	335 569,64	331 630,01	296 315,01
Bourses d'études	30 000,00	105 000,00	125 000,00
Participations fonctionnement Centres formation	235 000,00	156 350,00	109 800,00
Allocation Frères Agés et protection sociale	99 720,00	104 477,04	88 596,00
Affectation revenus nets gestion	1 598 750,00	1 331 000,00	1 214 000,00
Affectation produits cessions immobilières			
Affectation Dons "déductibles"	925 999,99	801 647,00	769 643,22
Affectation legs, capitaux-décès & libéralités	1 206 649,70	926 001,00	1 609 900,00
65 - BUDGET STATUTAIRE	4 096 119,69	3 424 475,04	3 916 939,22
68 - DOTATION AMORTISSEMENTS & DEPRECIATIONS	3 238 241,35	3 264 047,27	2 892 893,66
I - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	11 094 826,43	10 103 642,61	10 301 593,20
Intérêts prêts immobiliers	25 681,98	46 073,83	69 746,77
Intérêts comptes créditeurs			480,63
Perte de change		2,62	
Charges nettes vente titres à perte	39 506,25	13 851,94	110 575,53
III - TOTAL CHARGES FINANCIERES	65 188,23	59 928,39	180 802,93
Sur exercice	3 349 739,93	14 712,79	1 557 583,06
Sur exercices antérieurs	39 133,17	117 914,42	18 643,15
Valeur nette comptable immeubles cédés	1 118 216,32	98 502,42	425 145,28
Valeur nette comptable autres actifs cédés	520,86		
V - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 507 610,28	231 129,63	2 001 371,49
TOTAL CHARGES (+III+V)	15 667 624,94	10 394 700,63	12 483 767,62

COMPTES DE PRODUITS	2009	Rappel 2008	Rappel 2007
Loyers et redevances d'occupation	3 330 552,83	2 904 091,08	2 820 360,19
Rembt taxes foncières & ordures ménagères	1 905 338,42	1 846 564,63	1 827 393,38
Remboursement charges assurances	592 767,07	541 406,15	519 419,25
Remboursement contributions revenus locaux	78 437,31	60 317,89	73 717,11
Remboursement autres charges	56 811,55	53 036,03	45 220,57
Remboursements charges annuités emprunts	142 967,85	165 653,40	289 339,36
70 - LOYERS & CHARGES LOCALITIVES	6 106 874,83	5 571 069,18	5 555 449,86
Dons déductibles à affecter sur l'exercice suivant	811 895,65	932 257,39	848 578,91
Dons déductibles affectés	12 017,06	10 828,58	10 836,56
Legs autorisés à affecter	361 800,00	862 538,26	1 504 900,00
Capitaux-décès à affecter	463 300,00	128 001,00	105 000,00
Libéralités à affecter	367 953,84	0,00	0,00
Autres sommes à caractère de libéralités	0,00	150 000,00	39 521,00
75 - PRODUITS STATUTAIRES	2 016 966,55	2 083 625,23	2 508 836,47
78 - REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET AMORT	521 299,94	224 840,07	311 802,99
79 - TRANSFERT DE CHARGES	25 421,08	104 686,08	179 458,19
II - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	8 670 562,40	7 984 220,56	8 555 547,51
Revenus titres de participation	2 274,23	9 697,73	6 486,18
Revenus autres immobilisations financières			164,69
Revenus obligations	1 785,00		4 548,22
Revenus actions françaises	5 715,13	6 077,82	3 131,85
Revenus actions étrangères	1 726,72	1 924,50	2 298,48
Produits nets sur vente titres à profit	21 455,62	6 609,32	77 103,38
Revenus sur trésorerie Siège	126 185,36	680 017,76	306 443,11
IV - TOTAL PRODUITS FINANCIERS	159 142,06	684 327,13	400 175,91
Sur exercice	523 460,29	59 691,87	76 187,02
Sur exercices antérieurs	21 042,09	583 225,45	34 163,54
Produit cession immeubles	4 091 305,00	2 698 473,00	4 929 041,00
Produit cession autres actifs	5 717,20		
Quote-part amortie Subventions Investissements	376 079,50	377 350,96	382 771,11
VI - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 017 604,08	3 718 741,28	5 422 162,67
TOTAL PRODUITS (II+IV+VI)	13 847 308,54	12 387 288,97	14 377 886,09
II - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	8 670 562,40	7 984 220,56	8 555 547,51
I - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	11 094 826,43	10 103 642,61	10 301 593,20
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 424 264,03	-2 119 422,05	-1 746 045,69
IV - TOTAL PRODUITS FINANCIERS	159 142,06	684 327,13	400 175,91
III - TOTAL CHARGES FINANCIERES	65 188,23	59 928,39	180 802,93
RESULTAT FINANCIER	93 953,83	624 398,74	219 372,98
VI - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 017 604,08	3 718 741,28	5 422 162,67
V - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 507 610,28	231 129,63	2 001 371,49
RESULTAT EXCEPTIONNEL	509 993,80	3 487 611,65	3 420 791,18
TOTAL PRODUITS	13 847 308,54	12 387 288,97	14 377 886,09
TOTAL CHARGES	15 667 624,94	10 394 700,63	12 483 767,62
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 820 316,40	1 992 588,34	1 894 118,47

ANNEXE

AU BILAN de l'exercice clos le 31 Décembre 2009,
dont le total est de 98.233.675,01 Euros,

ET AU COMPTE DE RESULTAT de l'exercice, présenté sous forme de tableau,
dégageant un déficit de 1.820.316,40 Euros.

Sommaire de l'Annexe :

1. Faits caractéristiques de l'exercice
2. Présentation des comptes
3. Méthodes générales
4. Changement de méthode d'évaluation
5. Changement de méthode de présentation
6. Tableau des immobilisations (valeurs brutes)
7. Tableau des amortissements
8. Tableau des valeurs mobilières de placement
9. Tableau des dépréciations et provisions
10. Tableau des créances et dettes
11. Créances et produits à recevoir
12. Détail des dettes fiscales
13. Détail des autres dettes et des charges à payer
14. Détail des opérations exceptionnelles de gestion
15. Engagements reçus et donnés hors bilan
16. Informations sur les dons déductibles, legs et libéralités
17. Informations sur la gestion immobilière et l'affectation de ses revenus
18. Synthèse du budget statutaire

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'est poursuivi normalement.

Il a permis en 2009, l'affectation conforme à l'objet et aux moyens statutaires de notre Fondation, pour 10.246.957 € (contre 8.113.846 € en 2008, soit une augmentation de +2.133.111 €) : voir § 16 à 18.

Sont à relever plus particulièrement les faits suivants :

- Des opérations exceptionnelles liées à la situation d'œuvres scolaires ou éducatives propriétés de notre Fondation pour un total de 3.887.000 € comptabilisé en charges,
- L'engagement dans un projet éducatif à SAINT-LAURENT-DU-MARONI (Guyane) avec une première aide de 100.000 € en 2009,
- Cinq opérations de cessions immobilières pour un total de 4.091.305 €,
- L'acquisition de quatre immeubles pour un total de 2.800.000 €,
- La réalisation de travaux immobilisés pour un total de 1.640.602 €.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31 Mars 2010.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative : en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes des deux exercices précédents.

3. MÉTHODES GÉNÉRALES

- Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des Comptes annuels.

La méthode comptable utilisée n'a pas subi de changement particulier. Le nouveau plan comptable adapté aux Associations et Fondations (Règlement n° 99.01 du 16 Février 1999 – Arrêté du 08 Avril 1999 – JO du 08 Avril 1999 P. 6647) est utilisé normalement, avec les particularités inhérentes à la forme juridique et à la nature des activités de la Fondation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

- Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, leur valeur de donation ou de legs ou à leur coût de construction.

- Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- bâtiments entre 30 et 50 ans
- travaux entre 5 et 10 ans
- agencements, mobiliers et matériels entre 3 et 10 ans

- Nouvelles normes comptables

La réglementation comptable rend obligatoire pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2005, l'application des nouvelles normes pour les actifs (définition, comptabilisation, évaluation, amortissement, dépréciation). Ces modifications sont susceptibles de concerner la Fondation. Toutefois, les immeubles propriété de la Fondation sont pour la plupart grevés d'une charge d'affectation à usage d'œuvres éducatives ou sociales. Ils sont habituellement loués ou mis à disposition avec une prise en charge intégrale des travaux d'entretien par l'occupant.

En conséquence de quoi, aucune modification n'a été apportée au plan d'amortissement des constructions de la Fondation.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Engagements liés à la retraite

Depuis 2007, notre Fondation applique la réglementation applicable en matière de provision pour indemnités de départ à la retraite. Cette provision a été calculée sur la base prévue par la convention collective du 31 Octobre 1951 des établissements du sanitaire et social à but non lucratif, et se monte à 43 312,26 € au 31 Décembre 2009.

- Etablissement d'un compte emplois ressources

Notre Fondation n'est pas tenue à l'établissement d'un "compte emplois ressources", (tel que prévu par le règlement comptable CRC n°2008-12, homologué par arrêté du 11 décembre 2008 - JO du 21 décembre 2008), dans la mesure où nous ne faisons pas de campagne nationale d'appel à la générosité publique.

4. CHANGEMENT DE METHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. CHANGEMENT DE METHODE DE PRÉSENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

6. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (Valeurs brutes)

Immobilisations	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2009	113 067 844,85	0,15	56 542,39	113 124 387,39
Achats immobiliers	2 450 974,13			2 450 974,13
Dons et legs immobiliers	450 000,00			450 000,00
Transmissions universelles patrimoines				0,00
Constructions réalisées	1 640 602,32			1 640 602,32
Autres				0,00
AUGMENTATIONS	4 541 576,45	0,00	0,00	4 541 576,45
Cessions immobilières	1 492 389,76			1 492 389,76
Immeubles hors service	201 969,92			201 969,92
Autres	12 392,48		7,00	12 399,48
DIMINUTIONS	1 706 752,16	0,00	7,00	1 706 759,16
Au 31/12/2009	115 902 669,14	0,15	56 535,39	115 959 204,68

7. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2009	40 812 610,55	0	0	40 812 610,55
Amort linéaires	2 817 339,30			2 817 339,30
Dotations except				0,00
Réévaluation				0,00
Autres				0,00
AUGMENTATIONS	2 817 339,30			2 817 339,30
Ventes	374 173,44			374 173,44
Hors services	201 449,06			201 449,06
DIMINUTIONS	575 622,50	0	0	575 622,50
Au 31/12/2009	43 054 327,35	0	0	43 054 327,35

8. TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Placements	Valeur comptable	Valeur boursière	Plus-values latentes	Moins-values latentes
au 31/12/08	21 778 367,68	22 584 098,06	963 447,15	-157 716,77
au 31/12/09	22 671 608,37	24 160 934,29	1 505 004,92	-15 679,00
Variation	893 240,69	1 576 836,23	541 557,77	142 037,77

9. TABLEAUX DES DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

Dépréciations	Au 01/01/2009	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2009
Financières	0			0
Locataires	363 584,17	404 968,49	363 583,17	404 969,49
Portefeuilles	157 716,77	15 679,00	157 716,77	15 679,00
TOTAL	521 300,94	420 647,49	521 299,94	420 648,49

Provisions	Au 01/01/2009	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2009
Réglémentées	0			0
Risques	0			0
Départ retraite	43 057,70	254,56		43 312,26
TOTAL	43 057,70	254,56	0	43 312,26

Cumul exercice	Au 01/01/2009	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2009
TOTAL	564 358,64	420 902,05	521 299,94	463 960,75
Exploitation		405 223,05	363 583,17	
Financier		15 679,00	157 716,77	
Exceptionnel				

10. TABLEAUX DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an
Créances actif immobilisé			
Créances sur participations			
Prêts			
Autres			
Créances actif circulant	2 964 185,24	543 971,33	2 420 213,91
Locataires	659 559,05	254 589,56	404 969,49
Régisseurs	59 786,53	59 786,53	
Autres	2 069 603,16	54 358,74	2 015 244,42
Produits à recevoir	175 236,50	175 236,50	
TOTAL	2 964 185,24	543 971,33	2 420 213,91

Dettes	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an	Plus de 5 ans
Emprunts	547 625,18	138 937,20	408 687,98	
Découverts bancaires	2 175,52	2 175,52		
Dépôts cautionnements	149 784,40		149 784,40	
Locataires et régisseurs	86,02	86,02		
Dettes fiscales et sociales	115 474,18	115 474,18		
Dettes sur immobilisations	137 300,07	32 074,90	105 225,17	
Travaux en cours	0,00			
Fonds participations, travaux et formation	4 910 297,61	4 910 297,61		
Autres dettes	3 199 636,25	2 379 862,62	819 773,63	
Charges à payer	31 638,13	31 638,13		
Loyers d'avance à répartir	4 040 688,42	21 639,81	64 919,43	3 954 129,18
Produits constatés d'avance	171 712,73	171 712,73		
TOTAL	13 306 418,51	7 803 898,72	1 548 390,61	3 954 129,18

11. CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR

Créances à recevoir	Montant
de nature immobilière	2 014 803,64
sur divers	54 799,52
TOTAL	2 069 603,16

Produits à recevoir	Montant
Sur gestion immobilière	174 346,79
Sur divers	889,71
TOTAL	175 236,50

12. DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES

Dettes fiscales et sociales	Montant
Rémunérations dues	
Organismes sociaux	38 941,12
Taxes dues sur les rémunérations	783,00
Congés payés et Compte Epargne Temps	49 513,06
Contribution sur revenus locatifs	26 237,00
TOTAL	115 474,18

13. DÉTAIL DES AUTRES DETTES ET DES CHARGES À PAYER

Autres dettes	Montant
Sur immobilisations	819 773,63
Sur successions et capitaux-décès	852 814,76
Sur apports en numéraires	1 031 686,64
Sur divers	495 361,22
TOTAL	3 199 636,25

Charges à payer	Montant
Sur gestion immobilière	11 284,32
Sur divers	20 353,81
TOTAL	31 638,13

14. DÉTAIL DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES DE GESTION

Opérations exceptionnelles	Sur exercice	Sur exer antérieurs	TOTAL
Sur Budget statutaire	0,00	0,00	0,00
Sur Gestion immobilière	3 348 928,29	591,55	3 349 519,94
Sur Fonctionnement et divers	811,54	38 541,62	39 353,16
CHARGES	3 349 739,93	39 133,17	3 388 873,10
Sur Budget statutaire	0,00	0,00	0,00
Sur Gestion immobilière	495 637,11	17 268,55	512 905,66
Sur Fonctionnement et divers	27 823,18	3 773,54	31 596,72
PRODUITS	523 460,29	21 042,09	544 502,38

15. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES HORS BILAN

Engagements reçus	Au 31/12/2009
Apports avec droit de reprise	7 252 785,99
Legs autorisés en cours de liquidation (estimation)	667 109,00
TOTAL	7 919 894,99

Engagements donnés	Au 01/01/2009	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2009
Cautions hypothécaires accordées à des tiers	9 449 303	579 475	1 919 042	8 109 736
Cautions solidaires accordées à des tiers	4 708 512	148 136	317 192	4 539 456
Hypothèques sur prêts remboursés par la Fondation	139 685		84 943	54 742
TOTAL	14 297 501	727 611	2 321 178	12 703 934

Il est rappelé ici que l'article 5.3 du Règlement Intérieur de notre Fondation, stipule que "s'agissant de donner une garantie aux emprunts contractés par les occupants ou les locataires et destinés à financer des opérations notamment de nature immobilière, cette garantie consistera normalement en des cautions hypothécaires avec l'autorisation administrative".

16. INFORMATIONS SUR LES DONNS DEDUCTIBLES, LEGS ET LIBERALITES• Les dons déductibles

La Fondation de La Salle ne fait pas d'appels à la générosité publique, mais est d'accord pour remplir sa mission statutaire en redistribuant des dons collectés au profit d'actions menées localement en référence à l'objet statutaire de notre Fondation.

Les dons reçus sont traités sur l'année civile et donnent lieu à reçu fiscal. Leur affectation effective intervient au mois de mars de l'année suivante, après que le Conseil d'Administration de la Fondation de La Salle ait décidé de leur affectation lors de sa séance de Février.

Dans certains cas particuliers, une avance sur l'affectation des dons peut intervenir dans la limite des dons reçus.

La Fondation de La Salle ne fait aucune retenue sur les dons reçus pour ses frais (se limitant à l'encaissement du don, à l'établissement et l'expédition du reçu fiscal), qui sont couverts par le placement des sommes reçues.

• Les legs

A la réception de l'autorisation administrative, le montant prévisible net de frais du legs est constaté dans un tableau d'engagements reçus hors bilan.

Si le legs comporte des valeurs mobilières ou des immeubles, ceux-ci sont cédés sauf cas particuliers (à la demande du testateur ou empêchement de la cession).

A l'issue de la phase de liquidation, le produit net (la Fondation pratiquant une retenue limitée pour ses frais) des legs est affecté conformément aux dispositions prises par les testateurs et aux arrêtés pris par la Préfecture du Rhône pour autoriser l'acceptation et l'affectation de ces legs.

Le produit net affecté des legs au profit de nos Maisons de retraite peut faire l'objet d'un versement différé, s'il s'avère que celui-ci peut entraîner des dysfonctionnements budgétaires ou d'investissements. A cet effet, depuis 1999, le Conseil d'Administration a constitué un "fonds de participations sur les Maisons de Retraite", prévoyant les versements au fur et à mesure des besoins.

• Les autres libéralités

Le Conseil d'Administration affecte les libéralités (capitiaux-décès et autres), après retenue limitée pour nos frais, conformément aux vœux des donateurs, en référence à son objet et ses moyens statutaires. Dans certains cas, les sommes ainsi reçues peuvent aussi être portées au "fonds de participations sur les Maisons de Retraite".

• Tableau de synthèse des dons déductibles, legs et libéralités

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Dons déductibles	Legs autorisés	Autres Libéralités	TOTAL
	Reçu sur l'exercice précédent	932 257,39		15 595,86	947 853,25
	Reçu sur l'exercice	2017,06	375 279,06	850 891,96	1 228 188,08
	Retenues pour frais	-257,40	-13 479,06	-19 638,12	-33 374,58
TOTAL À AFFECTER		934 017,05	361 800,00	846 849,70	2 142 666,75
	Fonctionnement Maisons de Retraite	527 984,27	299 800,00	199 500,00	1 027 284,27
	Fonctionnement Oeuvres sociales & éducatives	398 015,72	60 000,00	647 349,70	1 105 365,42
	Investissements sur Maisons Retraite		2 000,00		2 000,00
	Affectations sur BUDGET STATUTAIRE	925 999,99	361 800,00	846 849,70	2 134 649,69
	Investissements sur Maisons Retraite				0,00
	Investissements sur Œuvres				0,00
	Affectations sur GESTION PATRIMOINE	0,00	0,00	0,00	0,00
	Affectations FONCTIONNEMENT Fondation	8 017,06			8 017,06
TOTAL AFFECTATIONS.....		934 017,05	361 800,00	846 849,70	2 142 666,75

Pour mémoire : LEGS EN COURS	Nombre legs	Legs net prévisible
Legs autorisés en cours de liquidation au 31/12/2009	28	667 109
Legs en cours d'autorisation au 31/12/2009	2	20 000

17. INFORMATIONS SUR LA GESTION IMMOBILIERE ET L'AFFECTION DE SES REVENUS

- Composition et gestion du patrimoine immobilier de la Fondation

Le patrimoine immobilier constitue le fonds stable de notre Fondation. Il est composé au 31 Décembre 2009, de 183 immeubles, dont 132 loués (sur lesquels 111 sont à usage d'établissements d'enseignement scolaire ou d'œuvres), les autres étant mis à disposition gracieuse conformément à l'objet statutaire de notre Fondation.

En dehors de sept immeubles de rapport (dont 4 pour 51 logements, 2 en bureaux et un commerce) gérés par des régies, la gestion locative des baux et conventions d'occupation gracieuse, soit 355 contrats, est assurée par les services de notre Fondation.

En dehors des immeubles en régies, les charges de travaux et d'entretien sont à la charge des locataires ou occupants qui par ailleurs remboursent aussi les assurances, les impôts fonciers et la contribution sur les revenus locatifs.

- Affectation des revenus du patrimoine immobilier de la Fondation

- Les revenus nets de la gestion courante ont pour origine les loyers encaissés sur un exercice (voir tableau ci-dessous, les variations étant liées à l'importance des retards de paiements des loyers d'un exercice sur l'autre) moins les débours non remboursés. Ils sont affectés, par le Conseil d'Administration lors de sa 2^{ème} séance de l'année suivante, conformément à l'objet statutaire et aux articles 7.2 et 9 du Règlement Intérieur, en respectant la volonté des donateurs ou de leurs ayants droit.

Il est rappelé ici que les frais de gestion ne donnent lieu à aucune retenue et sont en principe couverts par le produit du placement des encaissements jusqu'à leur affectation.

- Les produits de cessions immobilières sont affectés au fur et à mesure des besoins. Les ventes interviennent le plus souvent parce que le bien n'a plus l'usage ayant motivé sa propriété et ne sont pas réalisées en fonction de projets à financer. Les produits de cessions immobilières en "instance d'affectation" font l'objet d'un compte en extracomptable, validé par le Conseil d'Administration au fur et à mesure des affectations.

- Tableau de synthèse de l'affectation des revenus immobiliers

	RESSOURCES ►	Gestion courante	Produits ventes	Affectés 2009	Rappel 2008	Variation 2009-2008
EMPLOIS ▼						
Bourses et aides à la formation		30 000,00		30 000,00	105 000,00	-75 000,00
Fonctionnement Centres de Formation		235 000,00		235 000,00	156 350,00	78 650,00
Allocations individuelles Frères Agés		39 720,00		39 720,00	54 477,04	-14 757,04
Protection sociale Frères Agés		60 000,00		60 000,00	50 000,00	10 000,00
Fonctionnement Maisons de Retraite		1 458 750,00		1 458 750,00	1 331 000,00	127 750,00
Fonctionnement Oeuvres sociales & éducatives		140 000,00		140 000,00	0,00	140 000,00
Affectations sur BUDGET STATUTAIRE		1 963 470,00	0,00	1 963 470,00	1 696 827,04	266 642,96
Investissements sur Maisons Retraite et autres			1 066 937,00	1 066 937,00	1 849 009,91	-782 072,91
Annuités emprunts Maisons Retraite et autres		150 427,00		150 427,00	148 514,65	1 912,35
Investissements sur Œuvres			2 664 968,00	2 664 968,00	368 181,15	2 296 786,85
Annuités emprunts Œuvres		15 942,00		15 942,00	15 439,96	502,04
Investissements locaux siège Fondation					1 045 926,60	-1 045 926,60
Affectations sur GESTION PATRIMOINE		166 369,00	3 731 905,00	3 898 274,00	3 427 072,27	471 201,73
Affectations en AVANCES TRESORERIE			2 242 546,00	2 242 546,00	1 000 000,00	1 242 546,00
TOTAL AFFECTATIONS.....		2 129 839,00	5 974 451,00	8 104 290,00	6 123 899,31	1 980 390,69
Reste à affecter						0,00
TOTAL REVENUS IMMOBILIERS		2 129 839,00	5 974 451,00	8 104 290,00	6 123 899,31	1 980 390,69

18. SYNTHÈSE DU BUDGET STATUTAIRE

La Fondation de La Salle a été créée à l'instigation des Frères des Écoles Chrétiennes, pour le service de :

- toutes les personnes ayant consacré ou désirant consacrer leur vie à l'enseignement chrétien, en France et dans le Monde, selon les principes et méthodes éducatives de Saint Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719), Fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes et promu "Patron spécial des Éducateurs" par le Pape Pie XII en 1951,
- toutes les œuvres sociales, éducatives et culturelles inspirées de ces mêmes principes et méthodes.

Le budget consacré à l'objet statutaire de la Fondation se résume comme suit :

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Dons	Gestion	TOTAL	
		Libéralités	Immobilière		
Formation : bourses et fonctionnement			265 000,00	265 000,00	2,59%
Frères Agés : aides individuelles et sociales			99 720,00	99 720,00	0,97%
Maisons de Retraite : fonctionnement et investis	1 029 284,27		2 676 114,00	3 705 398,27	36,16%
Œuvres éducatives : fonctionnement et investis	1 105 365,42		2 820 910,00	3 926 275,42	38,32%
Autres affectations : fonctionnement Fondation	8 017,06		0,00	8 017,06	0,08%
Autres affectations : avance trésorerie			2 242 546,00	2 242 546,00	21,88%
TOTAL AFFECTATIONS 2009	2 142 666,75		8 104 290,00	10 246 956,75	
<hr/>					
<i>Rappel AFFECTATIONS 2008</i>	<i>1 989 947,00</i>		<i>6 123 899,00</i>	<i>8 113 846,00</i>	
<i>Variation 2009 – 2008</i>	<i>152 719,75</i>		<i>1 980 391,00</i>	<i>2 133 110,75</i>	



CABINET PAUL GENOT AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lyon
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

FONDATION DE LA SALLE
55 Rue Henri-Chevalier

69004 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
- **COMPTES ANNUELS**
- **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

50, rue Fénelon – 42100 Saint Etienne – Tél. 04 77 32 41 40 – Fax 04 77 32 77 16

E-mail :PAULGENOTAUDIT@wanadoo.fr

Membre d'une Association Agréée; le règlement des honoraires par chèque est accepté.
SARL AU CAPITAL DE 8000 € - RCS SAINT ETIENNE B 429 628 639

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **31 Décembre 2009**

Aux Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2009**, sur :

- * le contrôle des comptes annuels de la **Fondation de la Salle**, 55 rue Henri-Chevalier – 69004 LYON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- * la justification de nos appréciations,
- * les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

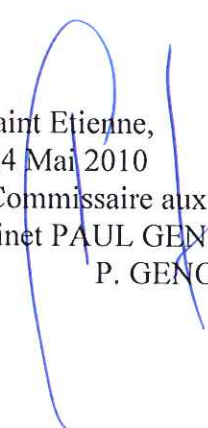
En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous précisons que dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, les travaux que nous avons effectués pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment les informations données dans l'annexe comptable, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres du Conseil sur la situation financière et les comptes annuels.



A Saint Etienne,
Le 24 Mai 2010
Le Commissaire aux Comptes
Cabinet PAUL GENOT AUDIT
P. GENOT